

Rester ferme sur les principes

Président : M. Mary

Présents : Mmes et M. Pellegrino , Maizoué, Armand, Béatse, Chaloin, Lafont, Geoffray, Four, Perdrix, Réolon, Lo-Monaco, Rioux

Deux points étaient à l'ordre du jour :

Le COVID19 :

Le budget 2021 :

Point 1 : Covid-19

Dès notre liminaire nous avons indiqué notre inquiétude face à l'arrivée de la cinquième vague et la nécessité de relancer toutes les actions éprouvées pour casser la circulation du virus : le port de masques bien ajustés, l'hygiène des mains, la distanciation physique y compris par le télétravail, une bonne ventilation des espaces intérieurs, éviter d'avoir des espaces bondés et la vaccination.

Notre médecin du travail, le docteur Chaloin, nous a informé que les études montrent désormais que notre immunité connaît une baisse significative à partir de 6^e mois. Il est donc important de faire le rappel de vaccination et des centres de vaccination vont ouvrir. Elle préconise aussi de privilégier le télétravail mais pas forcément 5 jours sur 5. Depuis septembre, Mme Chaloin demande de nouveau aux personnels vulnérables de s'isoler tout compte du problème de l'isolement causé par 5 jours de télétravail. Elle fait le constat de plus de l'épuisement de tous les personnels.

Nous avons proposé que soit envoyé un message par l'ensemble du CHS-CT aux agents de la DDFIP38 sur la nécessité de bien respecter les gestes barrières, la distanciation, la vaccination... La décision a été votée à l'unanimité.

La communication sur la cinquième vague a été relancée (messages du directeur du 16 novembre, du Directeur Général le 26 novembre et du Secrétariat Général).

Les services RH ont confirmé la très forte hausse des cas positifs et cas contacts depuis mi-novembre.

- Les cas contacts :

Avec la contamination des vaccinés, il n'y a plus vraiment de distinctions entre les non vaccinés et vaccinés, il faut s'isoler en attendant les résultats du test à J+7 et avoir l'avis de Mme Chaloin pour réintégrer les services.

- Sur le télétravail :

Faute d'obligation de la part de la direction générale, la DDFIP38 va s'adresser aux agents et aux cadres pour qu'ils augmentent leur quotité de télétravail. Ce sera à l'agent de solliciter une autorisation complémentaire via Sirhius RH que le chef de service n'aura pas l'obligation d'accepter.

- Sur les masques :

Selon la direction notre dernière dotation de juillet a été prévue pour couvrir nos besoins jusqu'en janvier/février 2022. Nous avons demandé des masques chirurgicaux pour la prochaine dotation. La direction nous a indiqué ne pas avoir la main sur ce type de commande qui reste de la compétence de la Préfecture.

- Sur la restauration :

Une demande d'installation de détecteurs de CO2 a été proposée pour savoir quand aérer et éviter d'avoir trop froid. Cette proposition fait discussion. Elle n'est pas pour l'instant retenue. A cette occasion l'Inspecteur Santé et sécurité au Travail a rappelé la nécessité d'une aération d'un quart d'heure avant le service puis d'une autre vers 13h.

Nous avons demandé à ce que le maximum de places soient offertes dans le respect des règles de distanciation de 2 mètres notamment avec le déploiement de petites tables. Après réflexion, nous allons demander l'installation de Plexiglas entre les convives augmentant de fait la capacité d'accueil. Enfin il est attendu une mise à jour du guide ministériel.

(Au moment de l'élaboration de ce compte rendu le conseil de défense s'est tenu. Les annonces ont été faites le soir même et des décisions complémentaires ont été prises.)

Point 2 : Le budget

Depuis le début, la CGT FIP38 demande avec force la mise en place d'un véritable groupe de travail sur le télétravail abordant toutes ses facettes (les équipements, le management, l'organisation du travail, les budgets disponibles...). La direction a très vite écarté cette possibilité ayant peur d'ouvrir la boîte de Pandore du management, mais elle s'est montrée très favorable à des dépenses de matériels via le budget du CHS-CT et son propre budget. À aucun moment les besoins des télétravailleurs nous ont été remontés. Seuls le nombre de télétravailleurs et de travailleurs nomades ont été communiqués.

Le CHS-CT a donc tenu un groupe de travail pour dépenser le solde du budget soit environ 14000€. Il portait sur des équipements informatiques. À l'issue des débats du CHS-CT, il a été décidé de fournir un kit avec clavier+souris+support PC. Le CHS-CT prend en charge l'achat des 600 claviers et souris pour 11 238€. La direction quant à elle prend à sa charge la commande de 400 supports pour 10 780,80€

Malgré des désaccords, nous avons porté les attentes des collègues dans la discussion. Les priorités pour créer les bonnes conditions de télétravail étaient pour nous celles qui ressortaient de notre sondage auprès des collègues syndiqués CGT et sympathisants (400) représentatifs de l'ensemble des collègues.

A la question, de quels matériels auriez-vous besoin en télétravail ? :

55,55 % un écran,

48,15 % un fauteuil,

33,33 % une imprimante,

29,63 % une souris,

25,92 % un casque audio,

22,22 % une valisette,

11 % le clavier,

3,7 % le support.

Il est à noter que :

26 % ont acheté un fauteuil

22,22 % ont acheté un écran

Il est tout à fait inacceptable que des collègues aient été contraints pour améliorer leurs conditions de télétravail de devoir sur leurs propres deniers acheter qui un écran qui un fauteuil voire les deux.

La CGT revendique par chaque télétravailleur un forfait de 300 € leur permettant de s'équiper correctement selon leurs besoins définis avec le médecin ergonomiste. Nous estimons ce budget à 180 000€ pour 600 télétravailleurs.

La CGT porte les besoins, les attentes, les revendications des collègues. C'est un principe auquel elle ne dérogera jamais. Notre intervention au CHS-CT a porté les demandes des collègues, un écran, un fauteuil, etc.

La CGT à l'occasion des discussions qui s'ouvriront sur l'utilisation des 155 000€ revendiquera que chaque collègue soit bénéficiaire sous quelle que forme que ce soit de 100 € minimum. Cette proposition a déjà été faite dans d'autres départements.